

LE MONDE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.
CEL : 90.00.99.83 / 94.95.75.33
E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

7^{ème} année

N°327 DU MERCREDI
12 FEVRIER 2019

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Candidat du Pnds pour la présidentielle prochaine

Mohamed Bazoum aurait-il agi à couper l'herbe sous les pieds du Président Issoufou ?



Candidat plébiscité du Pnds à la présidentielle prochaine

Le Président Issoufou doit tirer les conséquences de la désignation de Mohamed Bazoum

Exclusion de Hassoumi Massoudou du Pnds

Une décision différée

Avancée par certains membres présents à la fameuse réunion du Comité exécutif national (CEN) du Pnds qui a désigné Mohamed Bazoum comme candidat du parti à la présidentielle prochaine, l'idée a vite été écartée, histoire de ménager les très nombreux partisans de l'ancien ministre des Finances. Il s'agit, souffle une source, d'éviter une implosion du parti, éventualité qui n'est pas à exclure au regard de l'audience dont jouit l'ancien ministre des Finances au sein du Pnds.



Lettre au “président de la République”

Monsieur le “Président”

Vous devez le savoir : comme vous, « Hassoumi Massoudou n'est pas seul ».

Le jeudi 31 janvier 2019, vous aviez, par un décret, renvoyé Hassoumi Massoudou du gouvernement. Un évènement d'autant plus surprenant et invraisemblable qu'il était inattendu, eu égard à la place qu'occupe l'homme dans l'architecture institutionnelle de l'État, au sein de l'appareil de décision du parti au pouvoir ainsi que les relations personnelles qu'il entretenait avec vous. Comme tant de Nigériens, et ils sont sans doute nombreux, je me suis incliné devant le fait, mais ma conscience n'arrivait pas à admettre sa véracité, tant ça paraît trop gros pour être vrai. Je me suis donc résolu à faire avec, dans l'espoir que certaines langues, au cœur des choses qui se trament au sommet de l'État et du Pnds, vont se délier dans les jours et semaines consécutifs à ce tsunami politique. Je n'ai pas eu à attendre longtemps. On ne sert pas un chef d'État au hasard. Mes relations, aussi étendues que précieuses, m'ont permis d'apprendre bien des choses, complètement en décalage d'avec ce qui se raconte. Je dois reconnaître que vous avez si bien joué qu'il ne viendrait à l'idée de personne qui ne soit pas dans le secret de l'affaire de se douter de quoi que ce soit.

La tournure que prennent les évènements au Pnds est dramatique. Deux versions ont été avancées par mon interlocuteur et toutes les deux ont la particularité d'écarter Mohamed Bazoum du jeu et le président du Pnds le sait mieux que quiconque. Mon interlocuteur, aux premières loges de l'État, m'a rapporté, avec conviction et preuves, ce qui suit : soit, Hassoumi Massoudou est toujours votre choix ; soit, vous caressez, malgré les obstacles et les risques, le rêve de vous incrustez au pouvoir. Mais Mohamed Bazoum est, de toutes façons, OUT.

Pour la première version, c'est que, contrairement aux bruits savamment diffusés et entretenus, l'histoire du limogeage de Hassoumi Massoudou n'est qu'un leurre destiné à éliminer le prétendant et prétentieux gênant qu'est Mohamed Bazoum. Mes sources sont formelles : l'ancien ministre des Finances n'a rien perdu de ses plumes. Au contraire, il est congédié du gouvernement au bon moment, histoire de le préserver d'une chute éventuelle dans les sondages au sein du Pnds où il jouit, jusqu'à preuve du contraire, de la confiance

de la presque totalité des membres du présidium du Pnds. À l'exception de deux membres liés à Mohamed Bazoum pour des raisons qui leur sont propres, tous les autres sont acquis à l'investiture de Hassoumi Massoudou. De même, malgré la quasi-assurance du ministre de l'Intérieur quant à l'issue d'un vote des délégués du parti, état d'esprit rapporté et soutenu par un de ses partisans, l'information que j'ai ne lui serait pas favorable. Ceci n'est qu'un détail.

Monsieur le “Président”

Évincé de son poste de ministre des Finances, Hassoumi Massoudou semble garder cependant toute sa grâce aux yeux d'un régime dont il est, pour nombre d'observateurs, l'âme. De Dakar où il s'est rendu au lendemain de son renvoi du gouvernement, l'homme se serait envolé pour Paris, la capitale française et ce n'est pas fortuit. Ce serait là qu'il aurait été présenté à certains lobbys hexagonaux comme étant votre éventuel successeur. Par ailleurs, ma source m'a indiqué que la mission de Hassoumi Massoudou à Maradi n'a rien à voir avec une mission ministérielle. Elle a été présentée ainsi, mais en vérité, il s'agissait de présenter votre ancien ministre des Finances au lobby des hommes d'affaires de Maradi dans la perspective de son combat pour la présidentielle. Un combat auquel des hommes d'affaires de renom comme Elhadj Goga, ont pleinement adhéré. J'ai d'ailleurs appris ce que votre commentaire à propos de l'engagement exprimé par Elhadj Goga, au nom de ses pairs, de tout faire pour porter Hassoumi à la magistrature suprême. À cette rencontre de Maradi, maquillée en mission d'échanges de bons procédés du ministre des Finances avec les douaniers et les opérateurs économiques, Hassoumi Massoudou avait à ses côtés, en qualité de parrain, de grands magnats des affaires dont vous connaissez parfaitement les identités et dont je tais volontairement les noms. Cette réunion de parrainage de Hassoumi Massoudou a été un total succès et c'est peut-être ce qui lui a coûté cher. Vous devez le savoir : comme vous, « Mohamed Bazoum n'est pas seul ». Mais, n'allons pas vite en besogne.

Le séjour actuel de Hassoumi Massoudou en France, si c'est confirmé, s'inscrirait en toute cohérence dans le droit fil des jalons posés à Paris et d'un plan réfléchi pour éli-

miner Mohamed Bazoum de la course sans trop de frais. Or, si Hassoumi Massoudou est renvoyé du gouvernement, juste pour convaincre de votre bonne foi Mohamed Bazoum et ceux qui, hors du Niger, travaillent à vous l'imposer, je crains que vous ne vous fassiez prendre à votre propre piège. Je m'explique. Vous auriez martelé, y compris à une délégation de proches triés sur le volet que vous avez nuitamment reçus, avant votre départ pour Addis Abeba, que votre préférence va à Mohamed Bazoum. Il ne s'agirait là que d'un plan visant à se débarrasser du ministre de l'Intérieur, farouchement refusé au sommet du Pnds, particulièrement par certains lobbys. Il faut ruser en lui donnant des assurances tout en sciant la branche sur laquelle il est assis. Ainsi, tandis que vous lui manifestez publiquement votre soutien, y compris en s'affichant « envers et contre tous », vous manœuvriez en coulisses pour lui prendre de la main gauche ce que vous lui avez donné de la main droite. Il ne verrait que du feu, pense-t-on. De fait, les actes que vous avez jusqu'ici posés tendent à mettre l'entourage et les partisans du président du Pnds en confiance. Mais on n'est pas ministre de l'Intérieur pour rien.

Monsieur le “Président”

La seconde version de l'histoire est plus inquiétante puisqu'elle n'est pas plus favorable à Massoudou qu'à Bazoum. Tous deux seraient voués au sacrifice, sur l'autel d'un pouvoir qui doit se nourrir de leurs forces, de leur intelligence et de leur énergie. Selon mes informations, lors de cette fameuse rencontre que vous avez eue avec certains proches triés sur le volet, la question du candidat a été bien abordée. Vous auriez reproché à vos interlocuteurs leur brillante absence au forum sur la paix que Mohamed Bazoum a parrainé, du 2 au 3 février 2019, à Azeye, dans le département d'Abalak. La réponse de vos hôtes, vous la connaissez. Et de fil à aiguille, votre échange a finalement porté sur le candidat du Pnds pour la présidentielle prochaine. Vous auriez signifié à vos interlocuteurs que Hassoumi Massoudou serait désormais derrière vous et que Mohamed Bazoum est votre choix pour la présidentielle. Ce qui m'amène à vous poser cette question : est-ce à vous de choisir un candi-

Suite page 3

Suite de la page 2

dat pour le Pnds Tarayya ?

Monsieur le "Président"

Je vous disais tantôt que la seconde version n'est pas plus favorable à Massoudou qu'à Bazoum. Personnellement, elle me fait froid dans le dos. Pour être sincère avec vous, je ne crois pas, un instant, qu'il y ait un grain de vérité là-dedans. Mais, je vais vous la rapporter tout de même. Selon ma source, l'échange nocturne que vous avez eu avec certains de vos proches a davantage semé le trouble dans leur esprit. Alors qu'ils militaient pour une candidature de votre ancien ministre des Finances, vous auriez eu une réaction qui les aurait totalement désorientés. Il ne s'y attendait pas du tout et votre réponse, bien qu'elle soit sous forme interrogative, a de quoi interloquer. Je n'établirai pas, ici, ce que vous avez exactement rétorqué à leur exposé de motifs, mais je crois que les Nigériens ne sont pas au bout de leurs surprises.

Mohamed Bazoum, qui n'est ni un garçon de cœur ni un homme dénué d'intelligence, loin s'en faut, aurait découvert qu'il est en train d'être roulé dans la farine. Il aurait, selon une source crédible, découvert qu'il n'est pas plus favorisé que ne l'est Hassoumi Massoudou dont on connaît le sort. Le plébiscite dont il aurait bénéficié du Comité exécutif national (CEN) du Pnds, le dimanche 10 février 2019, serait la conséquence de cette découverte. Tahoua, Dosso et Tillabéry n'ayant pas pris part au conclave, il ne peut s'agir que d'une décision étriquée d'une portion du CEN acquise à Mohamed Bazoum ; un Bazoum qui a manifestement décidé de prendre le taureau par les cornes en vous coupant l'herbe sous les pieds. Adviennent que pourra.

À malin, malin et demi, dit-on. Hassoumi Massoudou étant considéré comme éliminé après avoir longtemps cru à la bénédiction du gourou que vous êtes, Mohamed Bazoum et vous semblent vous livrer à un jeu qui ne dit pas son nom. En faisant annoncer cette décision du CEN du Pnds, malgré les criardes insuffisances pour accorder du crédit à ce choix porté sur sa personne, Mohamed Bazoum entendrait vous prendre à votre propre jeu. Puisqu'il est publiquement votre choix, eh bien, il a décidé de bousculer tout pour se faire déclarer comme tel par une instance du parti dont les décisions ne se discutent pas. Surtout pas par quelqu'un qui est en congé du parti depuis 2011. Seulement, Mohamed Bazoum, en sa qualité de président du Pnds, devrait prendre son mal en patience, histoire de trouver les moyens d'y mettre un peu la forme. Tout comme Hassoumi, il a fait un coup d'éclat et cela ne peut qu'affecter la cohésion du parti. Vos compatriotes attendent vivement le troisième homme, qui ne soit si nouveau que ça à la tête de l'État.

Mallami Boucar

Candidat plébiscité du Pnds à la présidentielle prochaine Le Président Issoufou doit tirer les conséquences de la désignation de Mohamed Bazoum

Désormais, les choses sont claires, comme semblent le soutenir les partisans de Mohamed Bazoum. Le Comité exécutif national (CEN) du Pnds a décidé, le dimanche 10 février 2019, de désigner Mohamed Bazoum comme son candidat à l'élection présidentielle prochaine. Une décision qui intervient à deux ans de l'échéance visée et qui place dorénavant Mohamed Bazoum dans une situation difficile. Plébiscité par son parti comme on lit un peu partout sur les réseaux sociaux, l'intéressé peut-il demeurer à son poste de ministre de l'Intérieur ? La question est sur toutes les lettres. S'il s'accroche malgré tout à ce poste où il semble tirer les ficelles du jeu, Mohamed Bazoum est plus juge et partie. Ministre de l'Intérieur, président du Pnds et candidat à l'élection présidentielle, il a tout aise de déterminer comment et dans quelle condition il se ferait élire président de la République. Une perspective qui fait grincer des dents dans les rangs de l'opposition, mais également au sein des partisans de Hassoumi Massoudou qui n'ont pas pour autant jeter l'éponge. Mohamed Bazoum doit, entend-on un peu partout, tirer les conséquences de cette désignation du CEN du Pnds. Et si c'est lui qui a tout manigancé pour qu'il en soit ainsi, histoire de couper court



à toute perspective malheureuse, mal lui en a pris. Car, il doit nécessairement prendre congé du gouvernement. Si la loi électorale ne lui oppose une telle éventualité qu'à l'issue d'une validation expresse de sa candidature par la Cour constitutionnelle, les principes démocratiques ne peuvent s'accommoder d'un tel amalgame. Bientôt, il y aura une levée de boucliers pour dénoncer le maintien au gouvernement de Mohamed Bazoum. La lutte sera d'autant plus dure à supporter pour l'actuel ministre de l'Intérieur que tous les courants qui refusent de le cautionner comme candidat du Pnds vont se ruer dans la brèche et exiger sa démission de l'équipe gouvernementale. Une perspective qui peut être un piège infernal dont ne sortira pas Mohamed Bazoum. Le Président Issoufou, qui aurait pris fait et cause pour son ministre de l'Intérieur doit désormais se résoudre à se passer de ses services en le congédiant du gouvernement.

D. Amadou

Conférence de l'Union africaine

Le Président Issoufou Mahamadou nous revient avec un autre titre

A l'instar de ses homologues des autres pays, le Président de la République du Niger Issoufou Mahamadou était, la semaine dernière à Addis-Abeba (Ethiopie) où il a pris part à un Sommet de l'Union africaine. Comme retombée à cette participation, le Chef de l'Etat nigérien nous est revenu avec le titre de vice-président de l'organisation continentale. Alors que pour certains observateurs il ne s'agit que d'un titre symbolique et purement protocolaire, les partisans du pouvoir de Niamey parlent d'une victoire diplomatique. Ce n'est tout de même pas petit pour le Président Issoufou Mahamadou qui

n'a fait qu'accumuler des titres depuis son accession au pouvoir en 2011. Même s'il a cédé celui de président du G5 Sahel à son homologue burkinabé Roch Marc Christian Kaboré, il y a quelques jours, il garde de celui de « champion » de la Zone de libre-échange continentale. Il ne reste que pour de nombreux Nigériens, cette accumulation de titre semble plus occuper leur Président à faire des déplacements à l'extérieur, pendant que beaucoup des Chefs d'Etat restent dans leur pays s'occuper des vrais problèmes de leurs populations.

Election présidentielle de 2021

Qu'est-ce qui fait courir Bazoum Mohamed ?

Le dimanche 10 février dernier, à l'issue d'une réunion presque convoquée à la hâte, le ministre de l'Intérieur Bazoum Mohamed s'est fait désigner candidat du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA) à l'élection présidentielle de 2021. Bien d'observateurs et d'analystes cherchent à comprendre cette précipitation du patron des flics nigériens à avoir l'ordre de mission du PNDS-TARAYYA pour défendre ses couleurs à la prochaine présidentielle.

C'est à l'issue d'une réunion dite du présidium du parti que le ministre Bazoum Mohamed a été désigné comme candidat du PNDS-TARAYYA à la prochaine élection présidentielle. Cependant, aucune déclaration n'a été faite par la réunion et l'information n'a circulé que les réseaux sociaux et quelques médias privés. Les médias publics et même certains privés proches du pouvoir n'en ont pipé aucun mot. A en croire certaines sources, qui disent rapporter des propos des militants du PNDS-TARAYYA, la réunion du dimanche était prévue pour se tenir ce mercredi 13 février et que selon le règlement intérieur du parti c'est au congrès de désigner le candidat à l'élection présidentielle et non une réunion du présidium. Les mêmes sources affirment avoir entendu des militants du PNDS-TARAYYA que c'est le secrétaire général du parti qui envoie les invitations à des réunions et que c'est lui doit dresser les procès-verbaux des réunions. Or, le secrétaire général attitré du PNDS-TARAYYA, en l'occurrence Hassoumi Massaoudou, a quitté le Niger quelques jours après son éviction du gouvernement le 31 janvier dernier. L'un dans l'autre, beaucoup d'observateurs et d'analystes voient une certaine précipitation chez le ministre Bazoum Mohamed à se faire désigner comme le candidat officiel du PNDS-TARAYYA à la prochaine élection présidentielle.

Ces observateurs et analyses se demandent ce qui pourrait expliquer une telle précipitation, alors que le Président Issoufou Mahamadou à qui il ambitionne de succéder n'est qu'à la moitié de son second et dernier mandat constitutionnel. Si certains pensent que c'est simplement une manière pour Bazoum Mohamed de montrer à l'opposition, qui lui reproche de n'être qu'un président circonstanciel, qu'il a un contrôle total de son parti, d'autres pensent que cette obsession à se faire désigner tout de suite et maintenant comme le candidat

du PNDS-TARAYYA est une stratégie pour le ministre de l'Intérieur. Ce dernier voudrait prendre les devants et éviter de se faire surprendre, aussi bien par le Président Issoufou Mahamadou que par d'autres camarades du parti qui pourraient nourrir des ambitions et contrarier sa candidature.

Pour les tenants de cette thèse, l'annonce par l'ancien Président de l'Assemblée nationale Hama Amadou d'un présumé «accord secret» entre le Président Issoufou Mahamadou et l'ancien chef de la junte militaire Djibo Salou continue à hanter le sommeil de Bazoum Mohamed qui craint d'être sacrifié au profit de l'ancien de la transition militaire, à qui le Président Issoufou aurait promis un soutien dans le cadre du présumé accord.



Avec la tentative de l'ancien ministre des finances Hassoumi Massaoudou de se lancer dans la course au fauteuil présidentiel, Bazoum Mohamed craindrait aussi que d'autres candidatures cachées ne se manifestent lors du congrès d'investiture et ne compromettent ses chances d'être l'unique choix du PNDS-TARAYYA.

Dan Madougou

Bazoum Mohamed peut-il être juge et partie ?

Si sa candidature est vraiment confirmée par son parti, l'actuel ministre de l'Intérieur doit se préparer à quitter le gouvernement ou, à défaut, changer de portefeuille ministériel. Son maintien à son poste actuel serait tout simplement une insulte à la démocratie et à la bonne de manière générale, étant donné que c'est le ministère de l'Intérieur qui est chargé de l'organisation des élections.

Mieux, en tant que responsables des autorités administratives, locales, coutumières et même religieuses, le candidat Bazoum Mohamed va inévitablement se servir de sa position pour maximiser ses chances par rapport aux autres candidats. Ne pouvant pas être juge et partie, il doit donc laisser le ministère de l'Intérieur à une autre personne. Il appartient d'ailleurs à l'opposition politique et même aux partis

de la mouvance présidentielle, qui ambitionnent de présenter des candidats aux prochaines élections, d'exiger le départ de Bazoum Mohamed de la tête du ministère de l'Intérieur, pour une question de transparence et d'égalité des chances entre les candidats. Laisser cet homme continuer à piloter le processus électoral serait tout simplement suicidaire pour eux. C'est sûr qu'à l'opposition le parti de Bazoum Mohamed n'allait jamais accepter qu'un candidat déclaré fasse partie des instances chargées de conduire le processus électoral. Mais face à une opposition qui donne l'impression de ne pas savoir ce qu'elle veut, l'actuel ministre de l'Intérieur peut être bien tenté de s'accrocher à son poste de ministre de l'Intérieur, même si sa candidature est définitivement approuvée par son parti.

Dan Madougou

Candidat du Pnds pour la présidentielle prochaine

Mohamed Bazoum aurait-il agi à couper l'herbe sous les pieds du Président Issoufou ?

Alors que son challenger, Hassoumi Massoudou, a été logiquement éliminé de la course à l'investiture du Pnds pour la présidentielle prochaine et qu'on attendait de sa part sérénité et confiance, Mohamed Bazoum a surpris plus d'un en se faisant coopter, le dimanche 10 février 2019, par le Comité exécutif national (CEN) du parti comme le candidat sur l'identité duquel il y a tant de spéculations. Seulement, ledit Comité exécutif national qui a pris cette décision n'aurait pas enregistré la présence de trois régions d'importance : Tahoua, Dosso et Tillabéry. Une absence de taille qui appelle à de graves interrogations. Mohamed Bazoum a-t-il réellement le soutien du Président Issoufou ? La question vaut son pesant d'or, la précipitation avec laquelle cette réunion est intervenue, pratiquement au lendemain de la disgrâce de l'ancien ministre des Finances et en l'absence du Président Issoufou du territoire national, étonne. Pourtant, les militants du Pnds sont les premiers à soutenir que les écrits et autres propos relatifs aux dissensions nées au sein du Pnds ne sont que de la pure spéculation et les auteurs sont bien connus. L'allusion est directe et les militants de l'opposition se sentent indexés. Mais, il y a bien sûr plus que de la spéculation dans cette affaire. L'interrogation principale des militants du Pnds qui critiquent sévèrement pour des tendances à chercher des failles qui n'existeraient pas dans les rangs du parti rose, trouve curieusement, par cette surprenante réunion du CEN, une réponse cinglante.

En voulant couper court aux rumeurs et spéculations en cours, Mohamed Bazoum et les siens semblent avoir jeté de l'huile sur le feu. Au lieu de mettre un terme à la confrontation entre clans opposés, la décision issue du CEN du 10 février attise les ressentiments et les désirs de revanche. L'état d'esprit au sein du Pnds, parti-



culièrement au sommet où les consultations se multiplient, est plus que désastreux depuis le choix porté sur le président du Pnds « à l'unanimité des membres présents du CEN », selon les communiqués qui ont fusé sur les réseaux sociaux. Ce malaise grandissant est perceptible dans le fait qu'aucune déclaration publique du parti n'a consacré cette décision. Et

si, comme le suggèrent certaines sources, Mohamed Bazoum n'a pas beaucoup foi en la parole du Président Issoufou et qu'il a agi à le mettre devant le fait accompli, les jours et semaines à venir semblent chargés de nuages. Le Président du Pnds gagnera-t-il son pari d'être le candidat du Pnds ?

Doudou Amadou

Exclusion de Hassoumi Massoudou du Pnds

Une décision différée

Hassoumi Massoudou, selon plusieurs sources, aurait échappé à l'exclusion pure et simple du Pnds. Avancée par certains membres présents à la fameuse réunion du Comité exécutif national (CEN) du Pnds qui a désigné Mohamed Bazoum comme candidat du parti à la présidentielle prochaine, l'idée a vite été écartée, histoire de ménager les très nombreux partisans de l'ancien ministre des Finances. Il s'agit, souffle une source, d'éviter une implosion du parti, éventualité qui n'est pas à exclure au regard de l'audience dont jouit l'ancien ministre des Finances au sein du Pnds. Et comme ceux qui s'étaient réunis autour de Mohamed Bazoum, ce dimanche 10 février 2019, n'entendaient pas rester sans réaction à ce qu'ils considéraient comme un affront (l'annonce de la candidature de l'ancien ministre des Finances) du camp de Hassoumi

Massoudou, il a été finalement décidé d'exclure du parti les militants qui l'ont fait savoir sur les réseaux sociaux.

Cependant, bien qu'épargné de cette exclusion du Pnds, Hassoumi Massoudou n'a pourtant plus de place au sein de ce parti auquel il a tout donné. Il est d'ailleurs assez intelligent pour ne pas comprendre que son exclusion a juste été différée, histoire de ne pas ouvrir un front supplémentaire dans un contexte où il faut se concentrer sur l'acceptation par tous de la candidature de Mohamed Bazoum. La vengeance, dit-on, est un plat qui se mange froid.



Doudou Amadou

Lutte anti-terrorisme en AO : Les pays africains affaiblis par l'absence de stratégie globale

Depuis la fin de la guerre de la Libye en 2011, certains États africains luttent contre la présence des terroristes qui prennent en otage les populations surtout dans les zones frontalières paralysant leurs activités culturelles, socioéducatives et économiques.

Face à la léthargie du G5 Sahel et de la Force d'intervention Conjointe Multinationale, certains États mènent seuls des actions sur le terrain pour lutter contre les terroristes qui traversent les frontières sans trop de difficulté, profitant de la liberté de circulation des personnes et des biens dans l'espace UEMOA.

C'est ainsi qu'au Burkina Faso, le président Roch Marc Christian Kaboré a déclaré, le lundi 31 décembre, l'état d'urgence dans six régions du pays au cours d'un conseil extraordinaire des ministres, en vue de lutter contre le terrorisme. Quelques semaines plus tôt, il avait appelé à une solidarité contre le terrorisme dans son discours radio-

télévisé à la veille de la célébration du 58^e anniversaire de l'indépendance du Burkina Faso, en réaction à des attaques qui ont causées en 2008 la fermeture de centaines d'écoles fréquentées par près d'un demi-million d'élèves.

Au Niger, les Forces de défense et de sécurité (FDS) ont tué plus de 200 terroristes dans la région de Diffa, précisément le long de la rivière Komadougou et sur les îles du Lac Tchad. Cela est le fruit d'une opération de ratissage conduite le 28 décembre 2018 par les FDS, ponctuée par des frappes aériennes appuyées par des troupes au sol. Deux jours plus tard, l'armée nigérienne et la force française Barkhane ont tué une quinzaine de jihadistes dans l'ouest du Niger à la frontière avec le Mali, ont annoncé le ministère nigérien de la Défense et l'état-major des armées françaises.

En Egypte, les forces de sécurité égyptiennes ont mené le samedi 29 décembre plu-

sieurs raids et tué 40 terroristes, a annoncé le ministère de l'Intérieur au lendemain de l'attaque aux abords des pyramides de Gizeh.

Malgré sa volonté d'en découdre avec les terroristes, la majeure partie des États est confrontée à un problème de logistique et de moyens financiers. Après plusieurs appels à l'aide de la communauté internationale sans trop de succès, ces États se limitent à des opérations sporadiques en réaction à des attaques spontanées des terroristes en lieu et place d'une stratégie de défense proactive globale touchant les secteurs névralgiques de l'économie régionale, unique voie de salut pour venir à bout de ce phénomène, selon la majorité des experts interrogés par OICMA. L'espoir est cependant permis avec la reprise des opérations du G5 sahel prévue au début de cette année 2019.

Avis de recrutement H/F

Pour le démarrage de ses activités hôtelières à Niamey le Groupe Bravia Hotels recrute pour les postes suivants :

Hébergement :

- Garçon / Femme de chambre
- Aide Gouvernant
- Gouvernant
- Night Auditor
- Réceptionniste
- Chauffeur
- Portier Bagagiste
- Blanchisseur / Repasseur
- Aide Blanchisseur
- Maître-nageur

Restauration :

- Chef de Rang
- Barman
- Serveur
- Stewards

Cuisine :

- Chef de partie
- Cuisinier
- Pâtissier
- Plongeur

Service Commercial :

- Responsable Marketing et Digital
- Attaché commerciaux
- Secrétaire

Administration :

- Chef comptable
- Aide comptable
- Caissier
- Économe
- Recouvreur
- Secrétaire RH
- Assistant de Directeur
- Adjoint responsable formation

Niveau minimum requis : B.E.P.C

Dépôt des dossiers :

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- CV avec photo et une lettre de motivation

Les dossiers de candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

recrutementbhn@yahoo.com

Au plus tard le 22 Février 2019 à 17H00.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

NB : la société se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

AMNESTY INTERNATIONAL

Communiqué de presse

Niger. Il faut annuler la condamnation de cinq activistes et libérer ceux en détention arbitraire

Les condamnations à trois mois de prison avec sursis prononcées contre cinq activistes du Niger doivent être annulées, a déclaré Amnesty International ce 11 février jour de leur audience en appel, prévue dans la capitale Niamey.

Ali Idrissa Nani, Nouhou Arzika, Moussa Tchangari, Ousseini Maina, Mamoudou Seyni Seyni et plusieurs autres manifestants avaient été déclarés le 24 juillet dernier, coupables « d'organisation et participation à une manifestation interdite », « incitation à la violence et à l'agression » et « destruction de biens » au terme de leur procès en première instance. Ils avaient écopé d'une condamnation de trois mois de prison avec sursis et avaient interjeté appel. Alors qu'ils comparaitront libres en appel aujourd'hui, deux autres activistes, Lirwana Abdourahmane et Sadat Illiya Dan Malam attendent toujours en détention leur procès.

« En dénonçant et en se mobilisant contre la loi des finances, ces activistes ont agi pour la défense et le respect des droits économiques et sociaux des populations. De ce fait, ils doivent être protégés, et non arrêtés arbitrairement et poursuivis par les autorités sur la base de fausses charges, » a déclaré Kiné Fatim Diop, chargée de campagne pour l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International.

« Ils n'auraient jamais dû être arrêtés à plus forte raison condamnés. Leur arrestation était arbitraire et motivée par des considérations politiques. La

Cour d'appel doit annuler la condamnation et abandonner toutes les charges qui pèsent contre eux. »

Le 25 mars dernier, une manifestation publique interdite par les autorités avait été organisée contre une loi de finances votée l'année dernière et prévoyant des mesures d'austérité et de nouvelles taxes pour les petits commerçants et les ménages modestes.

Ali Idrissa et les autres activistes avaient été arrêtés avant la manifestation à leurs bureaux et domiciles. Aucun d'entre eux n'avait été arrêté sur le terrain des manifestations. Après plus de quatre mois de détention préventive, ils ont été jugés et condamnés avec sursis, et libérés. Prévu le 10 décembre dernier, leur procès en appel a été reporté à ce 11 février.

Les activistes nigériens ont continué l'année dernière à payer un lourd tribut dans leur mobilisation contre la loi de finances avec un rétrécissement de l'espace civique caractérisé par des interdictions de marches pourtant pacifiques et un harcèlement judiciaire.

Egalement condamné avec les cinq autres activistes à trois mois de prison avec sursis en première instance, l'avocat et défenseur des droits humains Lirwana Abdourahmane a fait l'objet de nouvelles poursuites le 12 juillet 2018, à la suite d'une plainte déposée par le juge d'instruction pour « outrage à magistrat » alors qu'il n'avait fait

qu'exprimer une opinion lors d'une audience précédente. Le 23 juillet, un tribunal l'a déclaré coupable et condamné à deux ans de prison, dont un an avec sursis. Toujours détenu, il attend le déliébéré prévu le 11 mars de son procès en appel.

Un autre activiste, Sadat Illiya Dan Malam attend toujours son procès non encore programmé depuis son arrestation dans la ville de Zinder le 18 avril 2018. Il est le coordonnateur régional du Mouvement patriotique pour une citoyenneté (MPC), une autre organisation de la société civile. Il a été inculpé pour « participation à un mouvement insurrectionnel » et « conspiration contre la sécurité de l'État » et est détenu arbitrairement depuis. Son avocat a introduit trois demandes de liberté provisoire depuis mai 2018, les deux premières ont été rejetées et il est en attente de l'examen de la troisième.

« Le fait d'organiser une manifestation pacifique contre la loi des finances ne peut en aucun cas être assimilé à une conspiration contre la sécurité de l'État. Le maintien d'un activiste en détention pendant neuf mois pour ces faits est arbitraire et inadmissible, » a déclaré Kiné Fatim Diop.

« Les autorités doivent abandonner les charges contre Sadat et remettre en liberté toutes les personnes qui sont détenues arbitrairement parce qu'elles avaient exercé sans violence, leur droit à la liberté d'expression et de réunion ».

Les États-Unis et le gouvernement du Niger saluent le lancement du Programme d'appui aux élections de 2021

Niamey, Niger 11 février - Les États-Unis et le Gouvernement de la République du Niger ont célébré, aujourd'hui, le démarrage du Programme: « Promouvoir une alternance démocratique pacifique à travers des élections libres, transparentes et inclusives au Niger. » Financée par le peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), cette activité aidera le Gouvernement nigérien à promouvoir une transition démocratique pacifique grâce à la tenue d'élections libres, transparentes et ouvertes. L'ambassadeur des États-Unis au Niger, M. Eric Whitaker, et le Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) Maître Issaka Souna ont officiellement procédé au lancement du programme.

Le Programme de l'USAID d'appui au processus électoral sera mis en œuvre de 2019 à 2021 et déblocuera un financement de 4 millions de dollars (2,3 milliards de F CFA) pour promouvoir un dialogue pacifique et construc-

tif entre les responsables politiques du Niger et les militants de la société civile sur le dispositif électoral du pays avant la tenue des élections en 2021. L'activité apportera également son appui à la CENI, ainsi qu'aux institutions compétentes du Gouvernement nigérien, en vue de la tenue d'élections libres et inclusives et de mener, à l'intention du peuple nigérien, une communication efficace au sujet du processus électoral.

« Les États-Unis se sont engagés à apporter leur soutien pour la tenue des élections au Niger en 2021, afin de permettre au pays de marquer une étape historique avec le premier transfert pacifique du pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre. », a déclaré M. Whitaker.

Le Programme d'appui au processus électoral au Niger sera mis en œuvre par l'Institut national démocratique et la Fondation Internationale pour les Systèmes Électorales.

**LE MONDE
D'AUJOURD'HUI
HEBDOMADAIRE
NIGERIEN
D'INFORMATIONS
GENERALES ET
D'ANALYSE**

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

**RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /
NIF:297 59/S**

E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

**Directeur de publication
Arouna Yacouba
94.95.75.33**

**Directeur Commercial
Inoussa DICKO
90.00.99.83 / 96.75.34.12**

**Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOURD'HUI
Tirage : 1 500 Exemplaires sur
les presses de DARCYS**

Les points marquants du 32e sommet de l'UA

En Ethiopie, le 32e sommet de l'UA a été marqué par le passage de relais entre le président rwandais Paul Kagame et l'Egyptien Abdel Fattah al-Sissi. Ce poids lourd en quête d'influence sur le continent africain, soupçonné de vouloir freiner l'élan intégrationniste lancé par Kagame, s'est voulu rassurant sur ses intentions au sein de l'Union africaine. Ce sommet a également été l'occasion de désigner le prochain président de l'UA, en 2020. Il s'agira de l'Afrique du Sud.

Pour son premier discours, l'Egyptien **Abdel Fattah al-Sissi** a dévoilé les trois axes de sa présidence : développer les infrastructures, accélérer l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC), créer des emplois aussi pour la jeunesse du continent.

Et pour rassurer ceux qui le soupçonne d'être plus tourné vers le monde arabe que vers l'Afrique, Abdel Fattah al-Sissi a sorti le grand jeu. Il s'est présenté comme l'héritier de Gamal Abdel Nasser, l'homme qui, en 1963, dans cette même ville d'Addis-Abeba, avait plaidé pour un grand marché unique africain, et il a lui-même lancé « *l'Egypte fera tous les efforts nécessaires pour la réforme structurelle et financière de l'UA* », sous-entendu, l'Egypte soutiendra - par exemple - le projet de taxes sur les importations qui permettra à l'UA de s'autofinancer.

Néanmoins, en étant l'allié militaire du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est de la Libye, Abdel Fatah al-Sissi pourra-t-il jouer le rôle de médiateur politique qui sied à tout président en exercice de l'Union africaine en cas de conflits ? Sur la Libye, il n'a pas dit un mot dans son discours. Etrange.

Pour autant, le raïs égyptien n'a pris aucun engagement chiffré à la différence de Paul Kagame, son prédécesseur à la tête de l'Union, il n'a pas fait le comptage des pays qui ont déjà ratifié le traité sur la zone continentale de libre échange ou de ceux qui ont versé leur contribution au fonds africain pour la paix. Une déléguée nous a soufflé « *le maréchal al-Sissi s'est payé de mots mais pour l'instant, il n'a rien dit de concret.* »

Ce sommet a également été l'occasion de désigner le prochain président de l'UA, en 2020. Il s'agira de l'Afrique du Sud (et donc de son président Cyril Ramaphosa, s'il est confirmé à son poste lors des élections générales qui doivent se tenir cette année).

La présence de deux présidents fraîchement élus

Enfin ce sommet a été marqué par la pre-

mière participation de deux présidents fraîchement élus. Andry Rajoelina pour Madagascar et Félix Tshisekedi pour la RDC. Fini les critiques sur les résultats contestés des élections au Congo, les chefs d'Etats ont chacun chaleureusement félicité le président congolais comme si de rien n'était.

Félix Tsishakedi lui a profité de la tribune qui lui était offerte pour vanter cette première transition pacifique dans son pays et se présenter comme un rempart au chaos. Pas un mot là encore sur la contestation des résultats.

Seul Martin Fayulu, le grand perdant de ce scrutin, continue de demander un recomptage des voix. Dans une lettre adressée aux chefs d'Etats, il a demandé que l'UA crée un comité spécial pour la vérification de la vérité des urnes en RDC. Une lettre qui pour le moment n'a suscité aucune réaction dans les couloirs de l'UA.

Deux personnalités invitées

Au cours de ce 32e sommet de l'Union africaine, deux célébrités ont été invitées par le président en exercice, le sortant Paul Kagame. Il semble qu'à huis clos, d'ailleurs certains chefs d'Etat, dont l'austère Abdel Fatah al-Sissi, aient reproché au sortant ces invitations. D'autant plus que les deux hommes ont pris la parole à la tribune au même titre que les présidents.

Alors il y a eu d'abord, le milliardaire américain Bill Gates, le fondateur de Microsoft, qui a investi quelques 15 milliards de dollars sur le continent africain depuis l'année 2000 et qui se bat pour chaque pays africain consacre au moins 15% de son budget à la santé. « *Les maladies qui tuent le plus d'enfants en Afrique, a-t-il lancé, ce sont la diarrhée, la pneumonie, la malaria, or il existe des solutions bon marché contre ces maladies.* »

Et puis l'autre personnalité de la journée d'hier, l'invité le plus surprenant, toujours à l'initiative de Paul Kagame, cela était le prési-



dent de la Fifa, la Fédération internationale de football association, c'est-à-dire, l'italien Gianni Infantino. Le patron du football mondial a fait un discours brillant à la fois en anglais et en français, sans presque lire ses notes, et il a conquis le cœur de ses auditeurs africains par ce beau souvenir de supporters italiens malheureux : « *Je suis Italien et je me rappelle en 1982, la coupe du monde en Espagne, le monde entier se rappelle du Cameroun qui a tenu en échec l'Italie. Ou de l'Algérie qui a gagné contre l'Allemagne. Les deux finalistes de cette Coupe du monde. Et à partir de là, en 1982, cela fait presque 40 ans, on a commencé à dire oui, bientôt c'est le tour de l'Afrique, l'espoir, le futur, ça va être l'Afrique. On a eu, bien sûr, quelques bons résultats : en 86 le Maroc, en 90 à nouveau, le Cameroun en 2002, le Sénégal en 2010, mais on n'est jamais arrivés à franchir ce dernier pas important. Et mon ambition, mon objectif, en tant que président de la Fifa, c'est de faire en sorte que l'Afrique puisse passer d'éternelle promesse en vraie réalité.* »

Et Gianni Infantino de promettre de se battre pour doubler le nombre d'équipe africaine, d'équipe nationale africaine à la Coupe du monde de football, où il n'y en a actuellement que cinq.

Antonio Guterres veut plus de représentation africaine à l'ONU

Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, s'est d'une part réjoui d'un vent d'espoir qui soufflerait sur le continent. Notamment après les élections en RDC et à Madagascar et les accords de paix au Soudan du Sud et en Centrafrique. Interrogé sur la question de la place de l'Afrique dans les institutions internationales, il estime que les pays du continent y sont sous représentés et s'est dit favorable à certaines réformes, même au sein de l'ONU.

Par RFI